

### Initiatives parlementaires

Les politiques d'immigration et de citoyenneté du Canada doivent correspondre à l'intérêt national et à celui des nouveaux Canadiens et il est primordial de protéger l'un et l'autre. Des politiques qui nuisent au pays compromettent l'avenir de tous ses citoyens.

La politique du Parti réformiste est fondée sur cette conviction. Si nous voulons que le Canada serve bien les intérêts des nouveaux Canadiens et des Canadiens de souche, nous devons accorder la priorité aux besoins économiques du Canada lorsque nous définissons les objectifs et la politique d'immigration. Nous devons réprimer sévèrement les abus et considérer la sécurité de la société canadienne comme la chose la plus importante. Nous devons tenir compte du fait que le Canada a l'une des politiques d'immigration les moins restrictives du monde occidental, et même du monde entier, et que cette caractéristique est à l'origine de certains abus des plus condamnables.

Quel rapport y a-t-il entre le sujet du projet de loi que j'ai présenté et la situation dont je viens de parler? L'ouverture de notre politique d'immigration et les abus dont elle a fait l'objet, en particulier au chapitre des visas de visiteurs et des demandes de statut de réfugié, ont peut-être porté un coup à la fierté d'être citoyen canadien. Nous avons créé, pour ceux qui peuvent aisément contourner le système, une catégorie de citoyen par opportunisme.

Les visiteurs peuvent aisément profiter de la citoyenneté par opportunisme. Ils peuvent venir au Canada dans le seul but de faire en sorte que leurs enfants naissent ici et aient la citoyenneté canadienne. Sur l'actuelle demande de séjour à titre de visiteur, il n'y a aucune question sur l'état médical. Les visiteurs peuvent rester au Canada jusqu'à six mois et il suffit qu'ils nomment une personne qu'ils désirent visiter pour justifier leur séjour. Ils peuvent même dire qu'ils ont beaucoup voyagé sans avoir jamais eu la chance de visiter le Canada. Ils s'engagent à ne pas travailler et promettent de retourner dans leur pays natal ensuite.

• (1735)

Le système repose sur la confiance et l'honnêteté, ce qui fait qu'on abuse de l'hospitalité du Canada. Il est évident que l'acquisition de la citoyenneté par la naissance est en train de devenir une véritable industrie dont les exploitants demandent de l'argent à leur clientèle pour arranger l'hébergement et l'accouchement au Canada.

En vertu de la législation actuelle, l'enfant né au Canada pendant un séjour de la mère à titre de visiteur devient d'office citoyen canadien. Prenons par exemple le phénomène des bébés-passeport, qui a fait l'objet d'un article dans le *Vancouver Sun*, en novembre 1993. Selon cet article, on avait dénombré annuellement dans la province entre 246 et 333 bébés nés de mères non résidentes au cours des trois années précédentes. Ces chiffres proviennent du bureau de la statistique de l'état civil de la Colombie-Britannique. En fait, ils pourraient être beaucoup plus élevés, car ils ne comptent pas les enfants de mères qui semblent être résidentes parce qu'elles ont donné à l'hôpital une adresse en Colombie-Britannique.

En janvier 1994, le *Toronto Sun* rapportait qu'il y a eu environ 400 naissances d'enfants de mères non résidentes, l'an dernier au Canada. Le journal précisait que les responsables de l'immigration s'inquiétaient de cette tendance et qu'ils réclamaient des modifications prévoyant que la nationalité ne serait reconnue que si le parent était citoyen canadien ou immigrant reçu. Les États-Unis et la Grande-Bretagne tentent de mettre un frein à cette pratique et ont raffermi leurs lois sur la citoyenneté. L'article en question citait un employé de l'immigration qui disait que cette pratique des mères qui viennent ici dans le seul but de donner naissance à leur enfant en sol canadien était une façon d'acheter la citoyenneté canadienne.

Les possibilités d'abus sont immenses, et cela concerne tous ceux qui sont fiers de posséder la citoyenneté canadienne, que nous chérissons tant. Il suffit d'avoir les moyens pour obtenir la citoyenneté par opportunisme. Les intéressés n'ont qu'à débours personnellement les frais d'hospitalisation de 1 500 \$ par jour et les frais de séjour au Canada pour environ un mois avant la naissance. Autrement dit, la citoyenneté canadienne est à vendre pour 30 000 \$. Voilà un autre privilège des riches qui leur permet d'assurer l'avenir de leurs enfants. Je me permets d'ajouter que ce n'est peut-être pas une si grande coïncidence si le premier bébé né à Vancouver en 1994 était d'une mère n'ayant pas de statut de résidente permanente au Canada.

Dans ma circonscription de Port Moody—Coquitlam, j'ai effectué un sondage téléphonique au printemps dernier pour savoir s'il y avait lieu de présenter un projet de loi sur cette question. Selon plus des deux tiers des répondants, il faut modifier la loi pour mettre un terme à ces abus et cesser de dévaloriser la citoyenneté canadienne.

Pourquoi est-il si important de ne pas accorder librement la citoyenneté canadienne? Pourquoi ceux qui sont nés au Canada, peu importe le statut de leurs parents ou leur intention de rester au Canada, devraient-ils être considérés comme des Canadiens? Plus j'examinais cette question, plus j'en voyais clairement les conséquences très réelles quant aux droits et aux privilèges mêmes qui se rattachent à la citoyenneté et que nous apprécions tant.

La citoyenneté ne s'accompagne pas seulement d'une liste de droits, mais aussi de responsabilités qui nous aident à devenir de bons citoyens et à faire de notre pays le meilleur endroit pour vivre. Ce sentiment a été exprimé maintes et maintes fois au printemps dernier, lorsque Citoyenneté et Immigration a tenu des audiences sur d'éventuelles modifications à apporter à la loi. C'est à mon initiative que le comité s'est penché sur la question de la citoyenneté selon la naissance et le comité a unanimement adopté les propositions.

Les néo-Canadiens tiennent rarement pour acquise leur place au Canada. Les libertés dont nous bénéficions, de même que la richesse et la beauté du Canada devraient nous inspirer une fierté toute spéciale. Cette fierté suppose toutefois une participation et un partage des responsabilités à l'égard de l'avenir de nos familles et de nos collectivités.

Un autre témoin a déclaré qu'une nation se bâtit autour d'un partage des valeurs, d'une histoire, voire d'un engagement envers le pays. Le seul fait de se trouver au Canada entraîne donc